



<https://latribunelibre.com/emploi/charge-d'affaires-travaux-tce-f-h-10>

Chargé d'affaires Travaux TCE F/H

Description

Talents Construction, Cabinet de Recrutement dédié aux métiers Construction BTP, vous accompagne dans la réalisation de vos projets professionnels en vous proposant des offres ciblées correspondant à votre profil et vos attentes. Nos consultants sont animés par le souhait d'une collaboration satisfaisante sur le long terme, gage d'un recrutement réussi.

CONTEXTE DE CRÉATION D'AGENCE

NOTRE CLIENT EST UN DES LEADER FRANÇAIS DES TRAVAUX DE RÉPARATION APRÈS SINISTRE.

IL EST SPÉCIALISÉ DANS LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE REPRISE EN SOUS-ŒUVRE, DE FONDATIONS SPÉCIALES ET DE RÉPARATION D'OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ. GRÂCE À SON IMPLANTATION RÉGIONALE, IL INTERVIENT PARTOUT EN FRANCE (10AINE D'AGENCES), DANS DES DÉLAIS RAPIDES.

NOTRE CLIENT ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE À LA NOTION DE SERVICE APRÈS SINISTRE.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT, NOTRE CLIENT CHERCHE À S'IMPLANTER SUR LA RÉGION DE BORDEAUX. NOUS RECHERCHONS UN CHARGÉ D'AFFAIRES TRAVAUX TCE APRÈS SINISTRES H/F SUSCEPTIBLE DE LANCER L'ACTIVITÉ

Rattaché(e) à la direction régionale de l'entreprise, vous prenez en charge l'étude des projets de reprise en sous-œuvre ou de réhabilitation des ouvrages dans le cadre des travaux de réparation après dommages construction en relation avec des experts d'assurance.

Après une formation sur notre métier d'expertise et nos techniques de réparation, votre mission consiste à :

Qualifications

Idéalement issu d'une formation en bâtiment, vous justifiez de plusieurs années d'expérience dans le monde de la gestion d'affaires travaux

Organisme employeur

Talents Construction

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION

Lieu du poste

33063, BORDEAUX, BORDEAUX, France

Salaire de base

45000 € - Salaire de base
50000 €

Date de publication

22 décembre 2024 à 08:08

Valide jusqu'au

20.01.2025

Vous avez un bon sens du relationnel client, êtes organisé et savez vous adresser à tous types d'interlocuteur.

AVANTAGES :

- * RTT ;
- * Tickets restaurant (prise en charge à 60% par l'employeur) ;
- * Mutuelle familiale (prise en charge à 80% par l'employeur) ;
- * Intéressement et participation selon résultat de l'entreprise.